

TRANSPORTS DES PERSONNES

Depuis son entrée dans la communauté d'agglomération Toulon Provence Méditerranée, LA CRAU bénéficie des tarifs du réseau de transports Mistral.

Le voyage dans la limite du périmètre de la communauté de T.P.M. est de l'ordre de 1.40 euros le voyage ou de 10 euros les 10 voyages.

Des tarifs préférentiels peuvent être accordés sous certaines conditions :

⇒ 6.90 euros les 10 voyages (+ 8 euros pour la confection d'une carte magnétique rechargeable), sous certaines conditions, pour :

- les jeunes de moins de 26 ans,
- les demandeurs d'emploi,
- les anciens combattants,
- les invalides de guerre,
- les personnes de plus de 65 ans,
- les allocataires du RSA.

Pour tout renseignement, s'adresser au service social de la mairie.

Pour les élèves ou jeunes scolarisés, s'adresser au service Jeunesse et Sports.

Aide aux transports :

Les familles démunies ou bénéficiaires de minima sociaux peuvent faire une demande d'aide aux transports

Transport des personnes handicapées :

⇒ Gratuit pour les personnes handicapées à hauteur de 80 % et bénéficiaires de l'AAH.

⇒ Le service personnalisé PMR :

Ce service est mis en place sur notre commune depuis cet été. Il permet à des personnes à mobilité réduite de bénéficier d'un service personnalisé de transport sur le secteur de Toulon Provence Méditerranée.

Conditions d'accès :

Les bénéficiaires d'une carte du réseau Mistral « Profil H » donnant accès gratuitement aux transports en commun, peuvent également avoir accès à ce service.

Les conditions d'accès sont les suivantes :

- handicapé moteur permanent ou temporaire nécessitant l'usage d'un fauteuil roulant ;
- *ou* non-voyant ou malvoyant bénéficiant d'une carte d'invalidité d'un taux supérieur ou égal à 80 % ;
- *ou* handicapé moteur bénéficiant d'une carte d'invalidité d'un taux d'invalidité supérieur ou égal à 80 % et portant la mention « station debout pénible ».

♻️ **Tarifification** :

Ce service personnalisé est payant. La tarification est identique à celle pratiquée sur l'ensemble du réseau de bus, à savoir 1,40 € le voyage ou 10 € les 10 voyages. Les titres de transport sont disponibles chez les dépositaires : Maison de la Presse du centre du village, Maison de la Presse dans les locaux de Carrefour market ou dans les agences du réseau.

Les transports sont à réserver auprès du service PMR, 24 H à 48 H à l'avance, au 04.94.03.87.48.

♻️ **Destinations** :

- dans le cadre des sorties : la destination est limitée au lieu d'activité le plus proche : ex. supermarché, piscine, cinéma, etc ...
- pour des consultations médicales : la destination est limitée à l'ensemble du secteur de TPM.